

NON À LA LOI "SÉCURITÉ GLOBALE" RENDEZ-VOUS **SAMEDI 21 NOVEMBRE 11H PLACE DES DROITS DE L'HOMME - CHAUMONT**

**RETRAITES, HÔPITAL, EMPLOI, LIBERTÉS... PENDANT LE
CONFINEMENT, MACRON POURSUIT SA SALE POLITIQUE !**

SOCIAL, UN DÉSASTRE ANNONCÉ

SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

Au chevet de Bridgestone, les deux ministres, É. Borne et A. Pannier-Runacher, l'une au Travail et l'autre à l'Industrie, mais aussi X. Bertrand, président du conseil régional des Hauts-de-France, y sont allés d'une larme pour conjurer le désastre annoncé. Depuis leur pleurnicherie, 867 salariés sont d'ores et déjà privés d'emploi quand les trois comparses pourraient encore agir avec leurs groupes politiques pour qu'une loi interdisant tout licenciement soit présentée sans délai devant le Parlement.

La richissime famille Mulliez, propriétaire d'Auchan, s'apprête à jeter à la rue quelque 1 475 employés quand, parmi ses filiales, Alinéa vient de laisser 992 des siens sur le carreau et Phildar en a déjà mis 125 au tapis.

Rappelons que l'enseigne au rossignol n'est pas le seul bijou du groupe Mulliez puisque, outre les marques citées, il a la haute main

SUITE PAGE 2



ABSURDISTAN...

Quand un journal allemand se paie Macron pour sa gestion de la crise sanitaire... **LIRE PAGE 4**

17 NOVEMBRE 2018 : LES GILETS JAUNES...

«La mobilisation, dès sept heures est puissante, déterminée et solidaire. Toutes les tranches d'âge sont là réunies. Les discussions vont bon train sur l'attitude de Macron -les oreilles doivent lui siffler-. Les mots ne manquent pas pour exprimer son ras-le-bol » (Journal du syndicat N° 122 novembre 2018)

Le prix des carburants, mais aussi celui du fioul et du gaz font partie des préoccupations. La pétition lancée par notre syndicat a dépassé les 100 000 signatures ce 17 novembre. Elle en recueillera plus de 160 000 début décembre, du jamais vu...

Notre syndicat, bien seul au début, a apporté son soutien total à la lutte des Gilets jaunes... Notre barnum rouge accompagnera pendant un an et demi le jaune fluo des Gilets au rond-point d'Ashton.

Deux ans après le début du mouvement, si la pandémie a étouffé leur cri, ces citoyens l'assurent : la flamme jaune n'est pas éteinte. Il suffira d'une étincelle pour la rallumer. ●



17 NOVEMBRE 2018 - ROND POINT D'ASHTON

SOCIAL : UN DÉSASTRE ANNONCÉ

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

sur Oney-Banque Accord, Leroy Merlin, Décathlon, Weldom, Norauto, Midas, les tapis Saint-Maclou, Boulanger, Kiabi, Pimkie ou encore Grain de malice, Flunch, Jules, Pizza Paï International et les maisons de retraite Maisons de famille. Et, bien que la tentaculaire nébuleuse familiale dispose d'un magot personnel de 28 milliards d'euros sans se priver de sabrer dans l'emploi, l'État a grossi le pactole de 500 millions au titre du CICE.

Tout récemment, la fondation Abbé-Pierre a alerté le gouvernement et l'opinion. Selon une estimation toute provisoire, 300 000 personnes sont sans abri et quelque 10 millions ont franchi le seuil de grande pauvreté. La pandémie, dont les méfaits et les dégâts sont inlassablement rappelés, ne servirait-elle pas de paravent à l'abri duquel se fourbissent toutes les armes antisociales ? Faut-il une preuve récente ?

Lundi 16 novembre, le Sénat a voté et repoussé à 63 ans l'âge légal de départ à la retraite avec l'allongement de la durée de cotisations à 43 ans quand la veille, sur la chaîne LCI, l'ancien ministre Jean-Pierre Jouyet sommait le gouvernement d'accélérer la « réforme » des retraites.

La frénésie qui agite aujourd'hui la Macronie dans son « engagement » contre le virus est d'autant moins crédible qu'elle est perçue comme une vaste mise en scène servant à cacher ses innombrables manques et mensonges et la mise en place de mesures gravissimes, toutes liberticides et répressives.

Certes, masque et confinement nous empêchent encore de nous exprimer à gorge déployée ou à pas redoublés. Rien ne pourra cependant contenir le mécontentement et la colère qui montent dans le pays.

SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE

« Être gouverné, c'est être gardé à vue, inspecté, espionné, légiféré par des êtres qui n'en ont ni le titre, ni la science, ni la vertu... »

Pierre-Joseph Proudhon
philosophe

L'ORDRE QUI VIENT DES ORDRES CRÉE DÉSORDRE ¹

Nous avons largement et longuement abordé ici les questions indissolublement liées du social, de la démocratie et de l'environnement. Or sans réponses adéquates à celles-ci, il n'est guère de visibilité pour entrevoir une issue aux défis qui sont posés aux générations d'aujourd'hui et de demain. En tous domaines, la situation ne cesse de se dégrader. Ce n'est pas spécifique à la France puisque la crise sanitaire frappe en maints endroits. Il n'empêche. Il faut remonter aux pires périodes que le pays a connues pour tenter de comprendre où nous en sommes et vers où nous allons. Nous avons souligné par une déclaration dans le n° 218 l'aggravation des difficultés, de la pauvreté et la réponse méprisante des gouvernants. Nous ne pouvions imaginer, ce 16 novembre, la chaîne #CBSNews publiant un clip vidéo où l'on voit « des milliers de voitures alignées sur quatre files s'étendant à perte de vue, pour collecter de la nourriture à Dallas (Texas), au cours du week-end ». Un record absolu de gens « à court », jamais vu aux Etats-Unis. "En même temps", record absolu pour les indices boursiers.

Evidemment, ce n'est pas mieux ici. Mais, spécialité bien française, gare à ceux qui oublient leur « attestation », le prix du panier devient vite prohibitif ! Quant à la démocratie, puisqu'il faut y revenir, jamais les libertés élémentaires n'ont subi pareille attaque.

Et les répercussions locales sont plus que sensibles. Par exemple, le dernier journal de la ville dont l'édito de Mme Guillemy, coïncidence, plagiat ou mimétisme, use de la même citation² que Darmanin dans un discours du 11 septembre, prémisse aux promesses faites aux syndicats policiers qui ont abouti au projet de loi « sécurité globale » actuel. Non, Madame, le recours à l'écrivain, au poète et au combattant Charles Péguy, mort au front dès 1914 sur ORDRE, ne justifie en rien le bâillon qui nous est imposé. Pour notre part, nous en resterons à cette affirmation : l'ordre, c'est la démocratie et rien d'autre.

G. TARDENOIS

¹ Voir notre N° 202 - L'ordre c'est la démocratie et rien d'autre

² Charles Péguy : « l'ordre et l'ordre seul, fait en définitive la liberté. Le désordre fait la servitude ».

UN PRÉFET AUX COURS DU SOIR..

Mme la Maire de Vals-des Tilles, commune de 167 âmes réparties en 76 foyers sur 37 Km² s'est interrogée dans une lettre adressée au préfet sur l'intérêt du port du masque dans les territoires à faible densité (2 familles au Km² en ce cas).

Le préfet, déclarant avoir décidé avec l'accord unanime des « grands élus » et « qu'il n'y a pas de commune de moins de 500 personnes », a renvoyé cette élue du peuple à ses oignons. Voilà qui interroge : ainsi ne seraient plus communes celles qui sont membres d'une Communauté ? Question subsidiaire : pour qui se prennent ces «grands» élus pour décider à la place des conseils municipaux élus démocratiquement ?

La troisième question se pose au vu des résultats quotidiens de la Haute-Marne en matière de crise sanitaire : malgré l'application de mesures « préventives » des plus drastiques et coercitives, dès la mi-septembre, notre département rural explose avec les plus mauvais chiffres de la Région et du pays. On attend impatiemment des explications.

Un lecteur attentif de notre journal, étonné de constater que le préfet a dissous (et c'est pas cher) d'un trait les 426 communes du département, propose qu'on se cotise pour acheter à M. Zimet et, soyons généreux, à toute la Macronie, le dernier livre qui fait fureur : « LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE POUR LES NULS ».



LE BILLET À BB POSITIVITÉ

" La sérénité va de pair avec le fait d'accepter les gens tels qu'ils sont et de se concentrer sur le positif " (A. Harrison)

Dieu quelle époque ! Dans le monde d'avant, tu te devais d'être positif en toutes occasions, aujourd'hui si tu y es, t'es grave malade ! Fier et soulagé d'être négatif, mon ohm ! Déjà que ce n'est pas facile pour nos étudiants confinés à temps partiel avec une bâche sur le nez quand on interdisait hier le port du voile, voici qu'à l'instar de R. Cowper, ils doivent philosopher sur le fait "qu'un résultat négatif peut parfois être aussi instructif qu'un résultat positif" sûrement en inversant les pôles selon les circonstances ! Vous êtes certainement au courant ; l'autre soir dans une ambiance électrique, notre ministre de la santé en surtension a dû brancher le + sur le - et du coup a pétié les plombs à cause de ses godillots absents d'une Assemblée mise à (la) terre. Un Veran qui perd son sang-froid, c'est comme un chaud lapin aux mains baladeuses dans un pensionnat de jeunes filles, ça fait disjoncter. À vouloir expulser les opposants à son projet, le bipolaire déphasé eut du culot, à vis ou à baïonnettes comme celles braquées sur les députés de la Convention qui, eux, ont refusé de sortir, siégeant par la volonté du Peuple d'alors.

Vouloir faire passer en force un amendement en l'absence de ceux qui sont partis dîner au bistrot du coin, c'est fréquent avec les élus pantouflards du cru, seulement ce soir-là les dépités de l'opposition étaient plus nombreux dans l'hémicycle que les petits soldats de la macronie, retoquée par le fait. Et comme nous sommes soi-disant en démocratie (!), il fallut revoter "correctement" jusqu'à ce que le résultat soit conforme aux désirs du souverain. De toute façon, c'était ça ou le 49.3 pour imposer ce régime d'exception qui permet de limiter drastiquement les déplacements ou de confiner la population.

La prolongation de l'état d'urgence autorisant le gouvernement à prendre toutes les dispositions qu'il veut par ordonnancement sans contrôle législatif est pourtant d'une extrême importance. C'est une grave défaillance du fonctionnement des institutions quand des textes si importants pour la survie du pays sont revotés par des députés résignés, le doigt sur la couture du pantalon et leurs états d'âme dans la poche avec un mouchoir dessus, qui ne font qu'obéir aux ordres jusqu'à ce qu'ils soient conformes au dogme.

Le peuple votant se fait piétiner en toute légalité. Affligeant, tout simplement !

BERNARD BLUM - 18 novembre 2020

NON À LOI SÉCURITÉ GLOBALE

RENDEZ-VOUS

SAMEDI 21 NOVEMBRE 11H

PLACE DES DROITS DE L'HOMME CHAUMONT

UN PROJET DE LOI QUI N'EST PAS AU SERVICE DE LA POPULATION

COMMUNIQUÉ DE LA CGT

Ce 17 novembre, débute l'examen à l'Assemblée nationale de la proposition de loi relative à « la sécurité globale », dans le cadre d'une procédure accélérée.

Ce texte contient de nombreuses atteintes au droit de la vie privée, à la liberté d'informer, au principe d'égalité et à des principes constitutionnels de légalité des peines et délits comme l'a dénoncé la défenseure des droits dans son avis publié le 5 novembre.

Pour la CGT, comme pour de nombreuses associations et organisations, il s'agit là d'un cran supplémentaire gravi par le gouvernement dans la remise en cause de la liberté de manifester. L'utilisation de caméras et drones permettant la reconnaissance faciale des militant.es lors de manifestations constitue un outil supplémentaire de surveillance généralisée.

Nous ne sommes pas dupes, ces dispositifs n'ont pas vocation à protéger la population ou à contribuer à la pacification des manifestations, mais à faciliter la répression des militant.es et à intensifier les pratiques de passage, de gaz et grenades lacrymogènes.

La liberté de la presse est également dans le viseur avec la création d'un nouveau délit qui empêche la diffusion d'images d'agent.es de police ou de gendarmerie. Or, le caractère public des « forces de sécurité » et le nécessaire contrôle démocratique de celles-ci ne sont pas compatibles avec cette grave atteinte à la liberté d'informer.

Par ailleurs, les entreprises de sécurité privée se voient habilitées à exercer des missions de service public. Les polices municipales se voient dotées de prérogatives importantes qui relèvent pourtant des missions de l'État...

Cet ensemble de dispositions concourt à un processus de privatisation à peine déguisée qui remet en cause les principes d'égalité. En 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen affirme le droit inaliénable à la sûreté qui protège les citoyen.nes de l'arbitraire de l'État et l'immunise contre les arrestations ou les emprisonnements arbitraires. Aujourd'hui, la vision de la « sécurité », c'est précisément le contraire.

Le tout sécuritaire ne peut être la réponse à la crise que traverse notre société. Les solutions sont à trouver par une autre répartition des richesses, par une politique marquée du sceau de la justice et du progrès social et la mise à bas des politiques d'austérité menées ces dernières années par les gouvernements successifs.

Pour la CGT, la « sécurité » de demain doit être au service de toute la population et assurée par un service public uniforme sur tout le territoire ; dotée de moyens humains et matériels ; contrôlée par la population de façon démocratique et être garante de la devise de la République : **LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ.**



Montreuil, le 17 novembre 2020.

PROVOCATION INDÉCENTE !

LE SÉNAT VOTE LE REcul DE L'ÂGE LÉGAL DE LA RETRAITE À 63 ANS

Au détour des débats sur le PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale) – dont les sénateurs ont confirmé les orientations toutes entières tournées vers plus d'économies au détriment de la santé des citoyens – un élu républicain propose un amendement honteux sur les retraites. La majorité sénatoriale n'hésite pas, alors, samedi soir, en plein confinement, à le voter en douce !

Cet amendement introduit rien de moins qu'une réforme en profondeur du système de retraites actuel. Il repousse l'âge légal de départ à la retraite dans un premier temps à 63 ans pour tout le monde dès 2025.

Il introduit même une double peine puisqu'il accélère l'allongement de la durée de cotisations nécessaire pour bénéficier d'une pension à taux plein. Ainsi, avec ce projet, il faudrait cotiser 43 ans, dès la génération née en 1965.

C'est une provocation indécente alors que plus de 800 000 jeunes, pénalisés par la crise sanitaire, ne peuvent s'insérer dans la vie active, que les licenciements dans les entreprises se succèdent, que le chômage et la pauvreté menacent des centaines de milliers de personnes.

C'est également une proposition purement idéologique et libérale totalement inefficace alors qu'au contraire, il faut maintenant réduire le temps de travail en passant aux 32 heures. Il faut, en effet, travailler toutes et tous moins et mieux et ainsi reconnaître le droit à des départs anticipés avant 60 ans, notamment pour les métiers pénibles. Personne ne peut oublier l'épuisement des soignants : infirmières, aides-soignantes.

Députés comme sénateurs, en votant les orientations gouvernementales du PLFSS, détruisent notre Sécurité sociale alors qu'elle nous protège, notamment en matière de retraite, parce qu'elle est fondée sur la richesse produite par le travail et sur la solidarité entre les professions et entre les générations.

La CGT exige l'abandon de toute mesure de régression en matière de retraite et que le gouvernement s'exprime clairement en annonçant l'abandon d'un projet rejeté par la majorité de la population mobilisée l'an dernier.

MONTREUIL, LE 16 NOVEMBRE 2020

SIDO ET GUÉNÉ DANS LEURS ŒUVRES

Ils se gobergent, indemnités somptuaires et nombreux avantages connexes, système de retraite mitonné aux petits oignons (le tout payé par nos impôts). Les deux sénateurs haut-marnais, bourgeois cossus, sûrs d'eux, méprisant le peuple et surtout les plus démunis viennent de voter en catimini le recul de l'âge de la retraite à 63 ans dès la génération née en 1965.

Les soignants (infirmières, aides-soignantes), aides à domicile, les salariés du commerce, du nettoyage ou du traitement des déchets, ceux des fonderies et du bâtiment, et tous ces travailleurs dont l'espérance de vie en bonne santé serait inférieure à l'âge légal de départ en retraite prévu par cet amendement parlementaire... tiennent à remercier chaleureusement les deux (tristes) individus pour leur vote qui en dit long sur l'estime qu'ils portent aux salariés et à tous ceux qui créent les richesses de ce pays.

UN SONDAGE EXPLOSIF !

Selon un sondage exclusif établi par l'institut Ifop, 85% des Français s'attendent à une explosion sociale dans les prochains mois dans le pays, soit 13 points de plus que la dernière mesure, en janvier 2020. 26% estiment en être «certains» et 59% que c'est «probable».

Côté âge, ce sont les 50-64 ans qui en sont le plus convaincus (88%), les 35-49 ans (87%) et les 25-34 ans (87%). Les 18-24 ans affichent quant à eux le score le plus «faible». Ils sont 77 % à l'envisager. Côté catégorie socioprofessionnelle 92% des ouvriers s'attendent à une explosion sociale, contre 79% des cadres, soit un écart de 13 points.



ABSURDISTAN

Par Jack FORMET

N'en déplaise à MM. Macron, Castex, Vèran et Salomon, la France n'est pas loin d'égaliser les États-Unis dans le nombre de décès dus au Covid-19. Et les chiffres sont malheureusement têtus. Reprenons-les.

Au pays du bouffon Trump, la situation à la date du 12 novembre s'établit à 74 morts pour 100 000 habitants (248 352 décès pour 331,8 millions de sujets). En France, la barre des 64 morts pour 100 000 habitants vient d'être franchie (42 960 décès pour 67,06 millions de citoyens). Notre voisine, l'Allemagne, avec 82,85 millions d'habitants, ne totalise « que » 14,5 décès pour 100 000 âmes, **soit 4,5 fois moins que chez nous...** C'est presque incroyable ! Si l'on admet que la prise en compte du désastre soit passée par-dessus la jambe de l'oncle Sam, que dire du « bilan » de la Macronie ?

Le magazine d'outre-Rhin « Die Zeit », daté du 12 de ce mois, vient d'étriller copieusement la politique *monarchique* du gouvernement français en s'attaquant à ses décisions qu'il juge *autoritaires, insensées, infantilisantes* et *incompréhensibles*. Il dénonce la composition comme l'utilité d'un « conseil de défense » chapeauté par Macron, qui réunit **hauts fonctionnaires et militaires**. Quant à l'état d'urgence « qui permet tout », il pointe du doigt tous les dangers qu'il recèle et implique. Il n'est pas étonnant, écrit-il encore, que la confiance de la population française à l'adresse de son président soit la plus basse d'Europe. « Die Zeit » rappelle aussi qu'en Allemagne tous les magasins restent ouverts avec réception d'une personne par 10 m² et qu'il n'y a pas d'attestations pour les déplacements. Il note enfin un renforcement des contrôles et de la répression policière en France.

C'est sous le titre « Absurdistan autoritaire » que nos lecteurs pourront poursuivre cette édifiante lecture - elle interpelle toutes les consciences - qualifiant de *catastrophique* la politique du gouvernement français.

Lors de sa prochaine visite à Paris, M^{me} Merkel pourra, très sereinement, rappeler à Macron cet adage bien connu : quand on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage. **J.F.**

<https://francais.rt.com/international/80709-absurdistan-autoritaire-quotidien-allemand-die-zeit-ettrille-reconfinement-francais>